

Jacques Jouanna

## LITTRE, EDITEUR ET TRADUCTEUR D'HIPPOCRATE

**A**U DEBUT DE 1839, parut chez Jean-Baptiste Baillièrre un ouvrage in-8° de 637 pages intitulé *Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques; suivie d'une table générale des matières par É. Littré*, avec, en épigraphe, une phrase de Galien : « Familiarisez-vous avec les livres des anciens hommes ». C'était le premier tome d'une monumentale édition critique avec traduction de l'ensemble de la *Collection hippocratique*, c'est-à-dire de la soixantaine de traités médicaux de langue ionienne conservés sous le nom d'Hippocrate, dont un noyau important date des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., mais qui ne sont pas l'œuvre d'une seule main ni même d'une seule école médicale. Ce premier tome fut suivi de neuf autres qui parurent avec une régularité assez remarquable si l'on tient compte de l'ampleur du travail. En 1861 paraissait le dixième tome qui clôt une œuvre totalisant le chiffre impressionnant de six mille quatre cent quarante-deux pages<sup>1</sup>.

Nous commencerons par souligner la place que tient cette édition d'Hippocrate dans la vie et dans la carrière de Littré; nous montrerons ensuite ce que son édition et sa traduction ont apporté de nouveau en son temps dans le domaine philologique; nous jugerons enfin de la valeur que conserve ce travail un siècle plus tard dans les études hippocratiques. Nous laisserons de côté, étant donné la place de la communication dans ce colloque et aussi faute de temps, tout ce qui concerne le commentaire, qu'il soit relatif à la question hippocratique ou à l'interprétation médicale.

Cette édition critique avec traduction d'Hippocrate constitue le labeur principal de la première moitié de la carrière d'Émile Littré. « Ce fut à la fin de 1834 que pour la première fois je mis la main à ce long labeur qui ne devait finir qu'en 1861 », précise Littré dans sa belle conclusion à son œuvre (tome X, p. LI); et il poursuit : « Je le commençai jeune et je le termine vieux. » Sur le projet primitif, Sainte-Beuve, dans sa *Notice sur M. Littré. Sa vie et ses travaux*<sup>2</sup>, apporte une précision supplémentaire : « Dès 1830, dit-il, le libraire Baillièrre lui avait proposé de faire une traduction et une édition d'Hippocrate. Ce devait être d'abord avec M. Andral. L'affaire ne fut reprise et convenue avec M. Littré seul qu'en 1834. » Ainsi, alors qu'il était encore un obscur collaborateur au *National*, Littré s'était lancé dans une longue aventure dont il n'avait pas mesuré toutes les difficultés au départ. C'est ce qu'il nous dit lui-même dans sa Préface au tome I (p. VII) : « J'avais cru, en me mettant à l'œuvre, que la première partie de ma tâche [c'est-à-dire la révision du texte] serait peu laborieuse; je n'ai pas tardé à être dé-

trompé. Le texte d'Hippocrate, depuis l'état où Foes l'a laissé [Foes est un éditeur de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>] n'avait été l'objet que de révisions très-partielles [*sic*], et il y restait un grand nombre de passages plus ou moins altérés. Pour les discuter en connaissance de cause, et pour y remédier autant que faire se pourrait, j'ai collationné soigneusement les manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris; ce travail a été fort long, mais il m'a fourni d'excellents résultats. » Qu'y a-t-il, en effet, de plus long et de plus ingrat que la collation des manuscrits? Or Littré a collationné en entier tout ce qui concerne la *Collection hippocratique* à la Bibliothèque nationale, c'est-à-dire huit manuscrits comprenant l'ensemble de la *Collection hippocratique*, sans compter de nombreux autres comportant des parties plus ou moins étendues de cette *Collection*, des extraits ou des commentaires à Hippocrate. En ne retenant que les dix principaux manuscrits utilisés, on arrive à un total de plus de 7 000 pages que Littré a collationnées mot par mot, en relevant les variantes. On me pardonnera d'avoir calculé ces chiffres nécessairement approximatifs<sup>4</sup>. Mais ils donnent encore une mince idée du travail préparatoire auquel a dû se livrer Littré pour l'établissement du texte, car à cela s'ajoute la collation des principales éditions du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Dès lors, on peut concevoir les longues heures passées pendant plus de vingt ans à collationner les manuscrits de la Bibliothèque royale, puis impériale de Paris qu'il a pu, selon ses propres termes (Introduction du tome I, p. 511), « consulter à loisir, grâce à l'esprit libéral qui préside à ce grand établissement, et à la bienveillante complaisance des hommes savants qui le dirigent<sup>6</sup> ». Les consulter à loisir signifiait vraisemblablement les consulter chez lui, car le prêt des manuscrits à domicile fut autorisé à la Bibliothèque nationale jusqu'en 1913. C'est, du reste, la seule façon de comprendre l'allusion – un peu désinvolte – d'Ernest Renan, dans son discours à l'Académie française, sur la manière dont Littré a préparé son édition d'Hippocrate : « Littré associait de même à la vie militante les habitudes d'un bénédictin. Révolutionnaire d'une espèce bien rare! Le soir des jours d'émeute, comme le soir des jours où il avait combattu de sa plume au *National* à côté de Carrel, il se reposait dans sa mansarde en préparant une édition d'Hippocrate...<sup>7</sup> »

En dépit de sa discrétion coutumière, Littré insiste, plus que les biographes modernes, sur la part importante qu'a prise Hippocrate dans sa vie. Déjà dans sa conclusion à son œuvre (tome X, p. LII), il souligne que de 1834 à 1861 il n'a « point passé de notable intervalle de temps sans s'occuper soit de préparer les dix volumes dont il se compose, soit de les imprimer, sauf une interruption d'environ quatre ans [les années 1855-1858] employés à faire, avec la collaboration de l'éminent histologiste, M. Charles Robin, deux éditions du dictionnaire dit de Nysten », ce qui explique du reste le long intervalle de huit ans qui sépare le tome VIII, paru en 1853, des tomes IX et X, parus en 1861. Néanmoins, même pour cette période de quatre ans où Littré paraissait faire des infidélités à Hippocrate, l'éditeur ajoute en note, comme pour s'excuser : « Ce laps de temps n'a pourtant pas été tout à fait perdu pour Hippocrate, c'est dans cet intervalle que j'ai fait la

table très détaillée et qui m'a pris bien des heures. » Effectivement, cette table alphabétique des matières, des noms propres et des noms de lieux, qui est une concordance fort utile, est impressionnante par son ampleur : elle totalise 360 pages sur deux colonnes et occupe la majeure partie du tome X. Un autre témoignage de Littré nous renseigne sur la place importante qu'Hippocrate a eue dans sa vie. C'est le début de sa causerie du 1<sup>er</sup> mars 1880 sur la manière dont il a fait son dictionnaire : « J'avais dépassé quarante ans; la médecine grecque m'occupait entièrement, sauf quelques excursions littéraires qu'accueillaient des journaux quotidiens et des revues. Je donnais chez M. J.-B. Baillière une édition d'Hippocrate, texte grec avec la collation de tous les manuscrits que je pus me procurer, notes et commentaires... »; et Littré ajoute un peu plus loin : « Mais à la fois avare et avide, je n'aimais à rien lâcher. C'est ainsi que je continuai mon Hippocrate tout en entreprenant mon dictionnaire<sup>8</sup>. » Ces confidences, outre qu'elles confirment la justesse des propos de Sainte-Beuve sur la place importante d'Hippocrate dans la première moitié de la carrière de Littré, laissent entendre à la fois la passion qui anima Littré pour Hippocrate et aussi la ténacité qu'il lui fallut pour ne pas l'abandonner.

Dans une œuvre aussi longue, il est naturel que l'on trouve des échos, aussi discrets soient-ils, de l'itinéraire intellectuel et de la vie de l'auteur. On trouve en particulier dans les Remarques rétrospectives du tome IV, paru en 1844, l'écho de sa rencontre avec le *Cours de philosophie positive* d'Auguste Comte : « Je ne saurais trop recommander, écrit-il en note (p. 661, n. 1), la méditation de cet important ouvrage à ceux qui veulent se faire une idée juste de la vraie classification et de la subordination réciproque des sciences. » Et Littré emploie par deux fois dans ces Remarques l'adjectif « positif » pour qualifier des notions de la médecine hippocratique<sup>9</sup>. On trouve surtout l'écho des moments difficiles dus à la perte d'êtres chers. On peut passer rapidement sur la longue et émouvante dédicace à la mémoire de son père qui ouvre le tome I, car elle est bien connue, notamment grâce à Sainte-Beuve<sup>10</sup>. Moins connue est la note brève mais pleine de désarroi, relative à la mort de son frère, dans la Préface du tome I, au moment où il présente sa longue Introduction sur Hippocrate (p. XI, n. 1) : « Cette introduction doit beaucoup aux observations critiques, pleines de goût et de justesse, de mon frère, Barthélemy Littré, qu'une mort prématurée et cruelle vient de m'enlever au moment où je corrigeais ces dernières feuilles. » Plus discrète est l'allusion à la mort de sa mère, tout au début de l'Avertissement au tome IV, paru en 1844, trois ans après le tome III : « Comme un intervalle de temps, toujours trop long à mon gré, et parfois étendu outre mesure par des événements privés et douloureux qui ne laissent pas de liberté d'esprit, s'écoule à chaque fois entre les volumes de cette édition d'Hippocrate, j'ai pris l'habitude de réunir sous forme d'Avertissement des remarques rétrospectives sur le passé de mon travail » (t. IV, p. I). Sur ce retard causé par cet événement privé et douloureux, la causerie du 1<sup>er</sup> mars 1880 apporte plus de détails : « J'eus, dans cet intervalle, le malheur de perdre ma mère

[5 décembre 1842]; cette mort me plongea dans un deuil profond et, pendant de longs mois, je demeurai incapable de reprendre le cours habituel et nécessaire de mes occupations [...] Quand je commençai de revenir à moi, M. Baillièrre [...] éditeur qui me fut toujours bienveillant et ami, me talonna pour Hippocrate, dont, avec raison, il voulait que les volumes se suivissent avec quelque régularité<sup>11</sup>. » Par ses encouragements efficaces, Baillièrre a mérité la reconnaissance que Littré lui témoigne dans la dernière phrase de son édition, où il prend congé de son éditeur « que n'a rebuté ni la longueur du temps, ni l'étendue de l'œuvre<sup>12</sup> ». Mais la reconnaissance de Littré va surtout à Hippocrate, en dépit du long labeur qu'il lui a imposé. Au moment de se séparer, non sans « un sentiment d'affectueux regret<sup>13</sup> », de celui qu'il appelle « ce compagnon de tant de [ses] journées », il prend congé en ces termes : « Et maintenant je prends congé d'Hippocrate [...] Hippocrate à qui je dois d'appartenir à l'Académie des inscriptions<sup>14</sup>. » Il peut paraître singulier que Littré, terminant son œuvre en 1861, ait choisi de lier Hippocrate à un événement de sa carrière qui remonte à 1839; mais un autre témoignage confirme l'importance que Littré attachait à ce lien entre Hippocrate et cette nomination. Présentant son édition d'Hippocrate dans sa causerie du 1<sup>er</sup> mars 1880, il déclare : « Je donnais chez [...] Baillièrre une édition d'Hippocrate [...], édition dont le premier volume me valut le suffrage de l'Académie des inscriptions et belles lettres<sup>15</sup>. » Ces propos de Littré indiquent clairement que son élection du 22 février 1839 était due à son tome I d'Hippocrate, publié un mois plus tôt. Ils ne donnent pas raison à l'un de ses biographes modernes, Aquarone, qui, minimisant l'importance d'Hippocrate dans la vie et la carrière de Littré, parle d'abord, pour expliquer son succès à l'Académie des inscriptions, de ses contributions scientifiques dans des revues et n'accorde aucun chapitre à l'œuvre hippocratique<sup>16</sup>. Bien plus juste est la perspective de Sainte-Beuve qui regroupe sous un même chapitre l'édition d'Hippocrate et la nomination à l'Institut et qui évoque les visites de candidature en ces termes : « Le voilà donc sur les rangs, en tournée de visites, de concert avec M. Barthélemy-Saint-Hilaire, qui ne le lâchait pas, et qui faisait de ce succès de son ami comme un triomphe personnel. On se trompait parfois à les voir arriver tous deux, et l'on ne savait lequel précisément se présentait aux suffrages : « Non, ce n'est pas Aristote cette fois, disait Barthélemy-Saint-Hilaire, c'est Hippocrate qui a le pas et qui vient à vous<sup>17</sup> ». » C'est donc essentiellement à son Hippocrate que Littré doit sa première consécration comme savant.

Si Littré avait conscience de devoir beaucoup à Hippocrate, Littré savait aussi qu'Hippocrate lui devait beaucoup. Significatif est par exemple un passage du tome III où Littré, refusant la polémique avec Ermerins, érudit hollandais, qui avait fait une édition du *Régime dans les maladies aiguës* postérieure à la sienne, rappelle que sa propre publication « a apporté un contingent considérable d'éléments nouveaux et essentiels<sup>18</sup> ». Significatif surtout est le jugement qu'il porte dans la conclusion de son œuvre : « Je ne laisse point Hippocrate tel que je l'ai trouvé »

(t. X, p. LIII). Et Littré rappelle dans cette conclusion ce qui lui paraît être son apport le plus positif par rapport à ses prédécesseurs dans les trois points qui constituaient, selon lui, à cette époque, la tâche d'un éditeur, la critique de la *Collection hippocratique*, la correction du texte et l'interprétation médicale. Or ces trois points ne correspondent pas exactement au triple travail qu'il s'était donné au début de son entreprise. « Il a fallu, disait-il au début de sa Préface du tome I (p. VII), revoir le texte, refaire la traduction, et donner une interprétation médicale. » À la fin de son œuvre, comme au début, deux tâches fondamentales restent inchangées : l'établissement du texte et le commentaire médical. Pour la troisième tâche, en revanche, Littré a substitué à la traduction la critique de la *Collection hippocratique*. Dans le bilan final, le commentateur semble donc prendre le pas sur le traducteur. Quoi qu'il en soit, nous dégagerons, en respectant les limites que nous nous sommes imposées, ce que Littré a apporté de nouveau par rapport à ses prédécesseurs dans le domaine de l'établissement du texte et de la traduction.

Littré a fait accomplir au texte hippocratique un progrès considérable, sinon décisif, dont il avait lui-même pleinement conscience aussi bien au début qu'à la fin de son œuvre. Le texte d'Hippocrate avant Littré était une vulgate remontant en dernière analyse à l'édition *princeps* du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Aldine de 1526, enrichie ou obscurcie par des corrections d'éditeurs ou quelques leçons issues de collations recueillies par des érudits. La caractéristique fondamentale de cette vulgate était que personne n'en connaissait exactement l'origine et la valeur. Littré lui-même n'en percera pas le mystère : on sait aujourd'hui que cette édition *princeps* eut pour modèle un manuscrit récent de Paris de peu de valeur<sup>19</sup>. Le grand mérite de Littré a été non seulement de faire une collation systématique des manuscrits dont il disposait à la Bibliothèque royale mais surtout de consigner en bas de page l'origine des leçons et des variantes trouvées dans les manuscrits ou les éditions, selon une méthode qui est assez proche de nos apparats critiques modernes. Littré livrait ainsi, pour la première fois, au lecteur la masse des faits, généralement nouveaux, sur lesquels il fondait son texte; et il y adjoignait éventuellement, dans des remarques critiques à la fois sobres et judicieuses, les raisons qui lui faisaient adopter telle ou telle leçon. « À l'aide des manuscrits et d'une façon tout à fait sûre, déclare Littré dans sa conclusion (tome X, p. LVI), j'ai corrigé le texte en un nombre infini de passages. Plusieurs fois aussi, je me suis aidé de la conjecture, qui, suivant les cas, tantôt m'a réussi et tantôt est restée douteuse et insuffisante. » On ne peut que souscrire à un tel jugement et admirer la lucidité de Littré sur son travail. Et il ne faudrait pas croire que le matériel nouveau apporté par les collations de Littré n'a entraîné que des améliorations de détail. Pour la compréhension ou la connaissance de certains traités, sa contribution est décisive. Par exemple, pour le traité de l'*Ancienne médecine*, la collation du manuscrit ancien de Paris (le *Parisinus gr. 2253 A*), inconnu de ses prédécesseurs, permet à Littré de déceler dans la vulgate une lacune et de restituer un passage fort précieux pour la datation du traité et l'histoire des idées, car on y lit dans un contexte polémique le nom

d'Empédocle. L'indication est d'autant plus précieuse que les allusions nominales aux philosophes présocratiques sont exceptionnelles dans la *Collection hippocratique*<sup>20</sup>. Pour un autre traité, celui *Des airs, des eaux et des lieux*, la consultation d'un manuscrit latin de Paris du X<sup>e</sup> siècle (le *Parisinus lat. 7027*) apporte à Littré la preuve de la place véritable d'un long passage qui avait été séparé de son contexte dans les manuscrits grecs et dans la vulgate<sup>21</sup>. Qui plus est, Littré a retrouvé dans les manuscrits de la Bibliothèque royale le texte d'un traité hippocratique qui avait disparu, le traité des *Semaines* : il a découvert le traité en entier dans un manuscrit latin (le *Parisinus lat. 7027*) en prouvant de manière magistrale, au moyen de quelques rares citations conservées en grec chez des auteurs tardifs, que le texte latin était bien une traduction du traité hippocratique des *Semaines*; il en a déduit, tout aussi magistralement, que deux passages du traité étaient conservés en grec dans deux autres traités hippocratiques qui sont des compilations, les *Jours critiques* et les *Aphorismes VIII*; enfin, il a retrouvé un assez long passage du traité en grec dans le dernier folio du manuscrit 2142 de la Bibliothèque impériale. Aussi n'est-il pas étonnant que Littré revienne dans son « Dernier coup d'œil » à son œuvre (tome X, p. LVI) sur cette découverte : « Dans cette recherche des manuscrits, écrit-il, entre différentes trouvailles heureuses, il en est une qui l'a été particulièrement, je veux parler de la traduction latine du traité des *Semaines*<sup>22</sup>. » En bref, son édition, par la collation des données manuscrites grecques ou latines, comme par la discussion critique des variantes, offrait une seconde renaissance du texte hippocratique et inaugurerait par plusieurs aspects la méthode moderne des éditions critiques.

De manière comparable à son édition, sa traduction marque une rupture avec le passé, même si c'est peut-être à un moindre degré. Elle marque d'abord une rupture, dans la mesure où Littré a choisi une traduction française de préférence à une traduction latine. Toutes les grandes éditions précédentes d'Hippocrate qui donnaient en plus du texte grec une traduction présentaient sur deux colonnes le texte grec et une traduction latine. Même au XIX<sup>e</sup> siècle, le latin reste la langue internationale pour les éditions savantes; c'est ainsi que la seconde édition complète d'Hippocrate au XIX<sup>e</sup> siècle, celle de l'érudit hollandais Ermerins, qui est légèrement postérieure à celle de Littré, reste fidèle jusque dans la présentation matérielle à la grande tradition des éditions hippocratiques du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et offre sur une page de grand format en deux colonnes le texte grec et la traduction latine<sup>23</sup>. Ce problème du choix de la langue pour la traduction (langue latine ou langue vulgaire) était, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus actuel qu'on pourrait le penser. Charles Daremberg, qui publie en 1851, avec Bussemaker, le tome I des *Œuvres* du médecin grec Oribase avec une traduction française se fait l'écho dans sa Préface (p. XLVI) des « objections sérieuses » qui lui ont été faites à l'étranger contre une traduction française : « on aurait préféré une traduction latine », dit-il<sup>24</sup>. On comprend dès lors que Littré ait éprouvé le besoin de s'expliquer du choix de la traduction française dans sa Préface au tome I

(p. X-XI). Avec habileté, pour désarmer les critiques possibles de l'étranger sur le choix de la langue, Littré cite l'avis d'un étranger. Il s'agit de Johann Friederich Karl Grimm, qui avait traduit, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les œuvres d'Hippocrate en allemand. « On pourra demander, dit Grimm dans la préface de sa traduction allemande d'Hippocrate (citée par Littré en français!), à quoi servent des versions en langue vulgaire, puisqu'on en a tant en latin. Mais qu'on se rappelle que la version latine est rédigée à son tour en une langue morte, qu'ainsi elle est doublement difficile à entendre, et qu'elle n'en reste pas moins une traduction... En effet, elle est souvent plus obscure que l'original même; chaque nouveau traducteur porte, dans le latin qu'il ne sait que comme langue morte, ses idiotismes particuliers, de sorte qu'il nous faudrait presque apprendre sa langue maternelle pour comprendre suffisamment son latin. En se laissant montrer le vieux médecin grec à travers un latin qu'on n'entend qu'à demi, on a à lutter à la fois contre l'obscurité de l'original et de la traduction. » Et Littré ajoute : « Grimm a raison : ce n'est pas trop de toute la clarté de nos langues modernes pour faire comprendre un auteur comme Hippocrate<sup>25</sup>. » Sans doute Littré n'était-il pas le premier à présenter une traduction des œuvres hippocratiques en français. Si l'on excepte la traduction partielle de Dacier à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1697), il y avait eu au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1801) une traduction française à peu près complète due à J.-B. Gardeil, professeur de médecine à l'université de Toulouse, qui y avait travaillé durant trente années<sup>26</sup>. Il était même paru, à partir de 1812, une édition gréco-française d'Hippocrate par le chevalier de Mercy, mais Littré la renvoie aux oubliettes par une litote sans appel : « Il ne m'appartient peut-être pas de dire ici mon opinion sur cet ouvrage » (tome I, p. 553). Par rapport à la traduction de Gardeil, celle de Littré marque un progrès philologique important : outre qu'elle est faite sur un texte mieux établi, elle rivalise, par une précision que Gardeil est loin d'atteindre, avec la meilleure des traductions latines, celle de Foes.

Littré a donc fait beaucoup pour Hippocrate. Il le savait et le rappelait à l'occasion. Quant à ses contemporains, ils n'attendirent pas sa mort pour reconnaître les mérites de l'éditeur et du traducteur. Il faut citer ici le jugement des deux médecins contemporains de Littré qui ont également contribué à la renaissance des études sur les médecins grecs en France, Charles Daremberg, éditeur d'Oribase, et Pétrequin, éditeur des écrits chirurgicaux d'Hippocrate. Charles Daremberg, en dédiant à Émile Littré le tome I de son Oribase, paru en 1851, déclare : « Vous laisserez un inimitable modèle dans votre édition des écrits hippocratiques », ou plus loin dans son Introduction (p. XXI) : « Personne ne sera tenté de reprendre cet immense travail, exécuté avec une conscience et une érudition que tous les critiques se sont plu à reconnaître et à admirer<sup>27</sup>. » C'est vraisemblablement à Pétrequin, chirurgien lyonnais, que l'on doit le jugement le plus impartial et le plus judicieux sur l'Hippocrate de Littré. Dans son Introduction au tome I de la *Chirurgie d'Hippocrate*, paru en 1877, Pétrequin consacre à l'analyse des mérites de l'édition de Littré une page remarquable qui commence ainsi : « On peut appliquer

à cette édition ce que Littré disait lui-même de celle de Foes. Ce travail est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé : c'est un beau monument de l'érudition médicale au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. » Et il faut compléter ce jugement de Pétrequin en disant que ce travail est aussi supérieur à celui qui l'a immédiatement suivi, l'édition d'Hippocrate de l'érudit hollandais Ermerins, parue en trois gros volumes in-4° de 1859 à 1864<sup>29</sup>.

Mais les contemporains, pas plus que Littré, n'ont clairement saisi que son édition amorçait un tournant dans la manière d'aborder Hippocrate. Jusqu'à Littré, Hippocrate était édité et traduit par des médecins essentiellement pour des médecins praticiens. Ce qui a engagé, par exemple, Gardeil « à faire passer dans notre langue les ouvrages que nous avons sous le nom d'Hippocrate », c'est, comme il le précise dans sa Préface, « le seul désir d'être utile à ceux qui veulent perfectionner la pratique de la médecine<sup>30</sup> ». Littré continue en apparence cette tradition : « Mon but, dit-il dans sa Préface (tome I, p. IX), a été de mettre les œuvres hippocratiques complètement à la portée des médecins de notre temps, et j'ai voulu qu'elles pussent être lues et comprises comme un livre contemporain. » Mais, en même temps, Littré, dans son travail d'éditeur et de traducteur, découvre la distance qui sépare un auteur ancien des modernes : « La pensée et l'expression chez les modernes et dans l'antiquité, dit-il dans sa Préface (tome I, p. XI), ont de grandes différences; ces différences qui, à une simple lecture, ne semblent quelquefois que peu tranchées, deviennent visibles dans le travail de la traduction, et l'on est souvent très surpris de voir que tel passage, que l'on juge clair et bien compris tant qu'on ne fait que le lire, devient obscur et embarrassé quand on se met à le traduire. » Littré est très conscient de la difficulté de traduire « une ancienne langue médicale où les mots ont quelquefois une acception mal déterminée, et quelquefois aussi une acception trompeuse, attendu qu'ils ont changé de signification en passant dans le langage moderne » (tome I, p. IX). Ainsi le travail de traduction, destiné à mettre à la portée des médecins de son temps les œuvres hippocratiques, creuse en même temps la distance qui sépare Hippocrate des temps modernes. Une mutation s'opère, un peu à l'insu de Littré, due aux progrès conjugués de la philologie et de la médecine. Hippocrate cesse d'être un modèle médical pour devenir un auteur ancien parmi les autres. Littré, dont le statut ambigu réunissait les compétences du médecin et du philologue, mais qui n'était pleinement ni médecin ni philologue, opère une transition décisive dans l'histoire de l'édition hippocratique qui va passer des médecins aux philologues.

Il n'est donc pas étonnant que ce soit un philologue qui aujourd'hui pose la question de savoir quelle place l'édition et la traduction de Littré peuvent avoir un siècle plus tard dans les études hippocratiques.

Si admirable que fût cette édition en son temps, on est obligé de reconnaître qu'elle est actuellement dépassée à certains égards d'un point de vue philologique. Tout d'abord, le matériel utilisé est lacunaire. Littré soulignait lui-même dès sa Préface au tome I (p. VIII-IX) que sa collation des manuscrits était partielle : « Les



avantages considérables que m'a fournis, pour la correction du texte, la collation des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, m'ont fait comprendre qu'il serait important de posséder aussi la collation de tous les manuscrits renfermés dans les diverses bibliothèques publiques de l'Europe. Par ce moyen, la critique philologique aurait sous la main tous les éléments essentiels à la discussion; ce que peuvent donner les manuscrits serait connu et apprécié, et l'on mesurerait mieux ce qui reste permis à la conjecture. Aussi je n'aurais pas hésité, si ma position personnelle me l'eût permis, à me procurer les variantes fournies par toutes les bibliothèques. » De la sorte, sur les cinq manuscrits anciens qui servent de base actuellement à l'édition des traités hippocratiques, Littré n'en a connu directement qu'un, le *Parisinus gr. 2253 A*; il ne disposait pas de la collation de trois autres manuscrits anciens qui sont respectivement à Venise, Rome et Florence; quant au cinquième, conservé à la bibliothèque de Vienne, il ne le connaissait qu'indirectement par une collation très imprécise du médecin autrichien Mack, auteur d'une édition d'Hippocrate au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Sans doute, les autres manuscrits de Paris, qui sont des *recentiores* dont on sait maintenant qu'ils sont copiés sur les manuscrits de Venise, Rome et Florence, donnaient à Littré des leçons dérivées des manuscrits anciens qu'il n'avait pas consultés, mais ils comportaient aussi, par rapport à ces manuscrits anciens, des innovations entraînant souvent des modifications profondes du texte, et donc de la pensée de l'auteur. La conséquence en est que Littré, sans en avoir conscience, a accordé trop de poids aux innovations, généralement fautives, des *recentiores* de Paris.

Mais, si l'édition de Littré est dépassée d'un point de vue philologique, ce n'est pas seulement à cause du caractère lacunaire de sa documentation manuscrite, c'est aussi et surtout par la méthode mise en œuvre pour les utiliser. Littré avait innové par rapport à ses prédécesseurs par l'ampleur et la précision de ses collations; c'est un fait incontestable. Mais la méthode utilisée pour les exploiter n'était guère différente de celle de ses prédécesseurs. Il s'est soucié, comme eux, de rassembler le plus de variantes et de conjectures possibles pour choisir dans chaque cas la leçon qui lui paraissait la meilleure. Mais aucun effort sérieux n'était consacré à déterminer la valeur relative des différents manuscrits par un classement qui aurait permis d'évaluer l'importance des manuscrits les plus anciens dont il disposait et d'écarter dans son appareil critique les copies des manuscrits conservés<sup>32</sup>. Qui plus est, malgré le matériel tout à fait nouveau dont Littré disposait, il n'a pas pu se débarrasser totalement du poids de la tradition. Il n'est pas rare de voir Littré adopter dans son texte des leçons qui ne proviennent d'aucun des manuscrits qu'il a collationnés; ces leçons sont celles de la vulgate dont Littré ne connaissait pas l'origine et dont il est possible de montrer par des recherches patientes qu'elles proviennent parfois de conjectures d'érudits du XVI<sup>e</sup> siècle faites dans des traductions latines qui ont été introduites ensuite dans le texte grec par rétroversion. Pour n'avoir pas su faire totalement table rase de la démarche aveugle

de ses devanciers, l'édition de Littré, malgré ses mérites, reste entachée par la rouille de la vulgate et par les innovations des *recentiores*.

Par voie de conséquence, sa traduction, bien qu'elle soit supérieure à celle de ses devanciers par la précision et la clarté, « ne va pas au delà des mérites de ce texte », pour reprendre les termes mêmes que Littré appliquait à la traduction de son prédécesseur Gardeil<sup>33</sup>.

Mon intention n'est pas de reprocher à Littré ces manques ou ces insuffisances, mais de les constater. Et ce qui permet de les constater, c'est le beau travail philologique fait par la science allemande dans le domaine hippocratique, qui a pris la relève de Littré un quart de siècle après l'achèvement de son édition. Cette troisième renaissance des études hippocratiques débute avec les travaux de J. Ilberg sur le classement des manuscrits du *Corpus hippocratique* (1887) et de H. Diels sur le catalogue des manuscrits des médecins grecs (1905)<sup>34</sup>. De telles études ont servi de base à l'édition de plusieurs traités de la *Collection hippocratique* à partir des manuscrits anciens dans l'édition Teubner, dans le *Corpus medicorum graecorum*, et plus récemment dans la *Collection des universités de France*<sup>35</sup>. Par rapport à l'édition de Littré, ces éditions marquent un tournant important. Ce qui était l'œuvre des médecins devient l'œuvre des philologues; ce qui était le travail d'un seul homme devient le travail d'une équipe; ce qui était le domaine privilégié de la science française devient le domaine de l'érudition allemande, même si l'on assiste actuellement à un renouveau des études hippocratiques en France. L'éclipse des travaux d'édition de la *Collection hippocratique* en France après l'œuvre monumentale de Littré est étonnante : les volumes actuellement parus de la *Collection des universités de France* sont l'œuvre d'un savant belge; il a fallu attendre plus d'un siècle après la parution du dernier volume de l'édition de Littré pour que paraisse une édition critique d'un traité hippocratique dû à un Français, le traité de la *Nature de l'homme* paru en 1975.

Mais, malgré cette troisième renaissance de l'édition des textes hippocratiques, force est de constater que l'édition complète de Littré n'est que très partiellement remplacée. En voici une preuve très parlante. Nous possédons actuellement une concordance du *Corpus hippocratique* faite sur ordinateur par une équipe de l'Université Laval du Québec<sup>36</sup>. Cette concordance porte sur 98 titres; elle utilise dans la mesure du possible les éditions critiques modernes ou, à défaut, l'édition de Littré. Or, sur ces 98 titres, 25 sont encore tributaires de l'édition de Littré; et parmi ces titres, il y a des traités longs et importants, comme ceux des *Épidémies II, IV-VII* qui occupent la majeure partie du tome V de l'édition Littré, ou le vaste groupe des traités gynécologiques qui forment le tome VIII. Par ailleurs, comme les éditions partielles susceptibles de remplacer Littré sont dispersées dans diverses collections, ne possèdent pas toutes des traductions ou possèdent des traductions qui ne sont pas nécessairement en français, l'édition de Littré, assez facilement disponible depuis qu'elle a été rééditée en 1961<sup>37</sup>, demeurera encore pendant de

nombreuses décennies, parce qu'elle est complète et homogène, l'édition de base des études hippocratiques en France et à l'étranger, en attendant la publication complète du *Corpus hippocratique* dans la *Collection des universités de France* ou dans le *Corpus medicorum graecorum*. Il est même probable que l'édition Littré sera toujours consultée, car elle comporte, dans son apparatus critique, des données sur l'histoire du texte du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle qui ont disparu des éditions modernes. De toute manière, elle survivra dans les éditions postérieures par de nombreuses conjectures qui ont amendé le texte et aussi par l'influence qu'aura exercée sa traduction. Concernant les conjectures, on peut citer le jugement d'un érudit allemand, Hermann Grensemann, qui a édité en 1968 dans le *Corpus medicorum graecorum* le traité du *Fœtus de huit mois* (p. 69) : « Parmi tous les érudits qui ont fait progresser le plus le texte, il faut mentionner à côté de Cornarius en première place Émile Littré. À bien des endroits, il a amélioré le texte de façon définitive [An vielen Stellen hat er den Text endgültig verbessert]. » Concernant l'influence de la traduction de Littré sur ses successeurs, il suffit de citer cette phrase de l'éditeur belge du *Régime dans les maladies aiguës*, paru en 1972 dans la *Collection des universités de France* (p. 33), Robert Joly : « Nous avons eu constamment sous les yeux la traduction de Littré et nous lui avons emprunté ce qu'il ne nous paraissait pas possible de dire plus exactement. » Entre les médecins érudits du XVI<sup>e</sup> siècle et les philologues du XX<sup>e</sup> siècle, l'Hippocrate de Littré, puissant et solitaire, se dresse comme un *Janus bifrons*, assurant la nécessaire transition vers une édition scientifique. Aussi ne pouvons-nous, en tant que philologue, souscrire au jugement sévère de l'un de ses biographes modernes qui reproche à l'éditeur d'Hippocrate d'avoir recomposé « un discours dont il est l'auteur trop indiscret », d'être un « helléniste malgré lui » qui, « loin d'atteindre le scrupule de ses successeurs allemands », « plie souvent les formes aux exigences de signes<sup>38</sup> ». Appliqué à l'éditeur et au traducteur d'Hippocrate, ce jugement ne sert ni la vérité, ni la mémoire de Littré à qui nous devons aujourd'hui rendre un juste hommage. Littré gardera une place éminente dans les études grecques.

---

## Notes

1. Voici la date de parution des tomes intermédiaires : t. II, 1840; t. III, 1841; t. IV, 1844; t. V, 1846; t. VI, 1849; t. VII, 1851; t. VIII, 1853; t. IX, 1861, comme le t. X.
2. C. A. SAINTE-BEUVE, *Notice sur M. Littré, sa vie et ses travaux*; Paris, Hachette, 1863, p. 12 sq. (notice extraite des *Nouveaux lundis*). Ce texte est reproduit en tête de l'édition intégrale d'É. LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard-Hachette, 1959, t. I, p. 20.
3. A. FOES, *Magni Hippocratis... opera omnia*, Francofurti apud Andreae Wecheli haeredes, 1595, in-f°. Littré avait une grande admiration pour le tra-

- vail de Foes, malgré ses imperfections; voir son jugement t. I, p. 548 : « Le travail de Foes est incontestablement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé et à tous ceux qui l'ont suivi. C'est un beau monument de l'érudition médicale dans le XVI<sup>e</sup> siècle. »
4. Les dix principaux manuscrits sont les *Parisini gr.* 2140; 2141; 2142; 2143; 2144; 2145; 2146; 2253; 2254 et 2255. Sur l'ensemble des manuscrits consultés par Littré, voir son tome I, p. 511-539 (Notice des manuscrits de la *Collection hippocratique*), où il donne la description de 63 manuscrits de la Bibliothèque royale transmettant directement ou indirectement des traités ou fragments de traités hippocratiques.
  5. Voir t. I, Préface, p. VII : « Les variantes, tant celles que m'ont données les manuscrits collationnés par moi, que celles qui sont fournies par les autres éditions, ont été placées au bas des pages. » Sur les éditions d'Hippocrate consultées par Littré, voir son tome I, p. 540-554.
  6. Voir aussi t. X (conclusion), p. LV : « Les manuscrits de la Bibliothèque impériale, nombreux et importants, ont été à ma disposition, grâce à la libéralité de ce grand établissement; j'en ai relevé toutes les variantes. »
  7. Le texte du discours de Renan, recevant Pasteur à l'Académie française au fauteuil de Littré, est reproduit dans É. LITTRÉ, *op. cit.* supra n. 2, p. 61.
  8. *Ibid.*, t. I, p. 73-74.
  9. Tome IV (Remarques rétrospectives), p. 663 : « Toujours est-il que, sous les yeux d'Hippocrate, tout, pratique et théorie, était florissant, grâce à cette expérimentation continue sur une population entière. Là ont été puisées des notions positives sur une branche de la physiologie. » Et, p. 665 sq. : « Pour passer des propriétés élémentaires aux propriétés organiques, l'école de Cos a admis crâse et coction; conception vague sans doute et provisoire, mais positive en ce sens qu'elle est simplement l'expression d'un fait réel, la disparition des qualités élémentaires. »
  10. C. A. SAINTE-BEUVE, *op. cit.* supra n. 2, p. 25.
  11. É. LITTRÉ, *op. cit.* supra n. 2, t. I, p. 75.
  12. ID., *Œuvres complètes d'Hippocrate...*, t. X, p. LVIII.
  13. Les mots sont de G. DAREMBERG, *Les Grands médecins du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Masson, 1907, p. 183 (le chapitre sur Littré reprend l'article « L'œuvre médicale de M. Littré », paru dans la *Revue des deux mondes*, LII, 1882, p. 634-671).
  14. É. LITTRÉ, *op. cit.* supra n. 12, t. X, p. LVIII.
  15. ID., *op. cit.* supra n. 2, t. I, p. 73.
  16. S. AQUARONE, *The Life and Works of Émile Littré (1801-1881)*, Leyden, 1958, p. 21 : « Littré's remarkable articles popularizing the scientific discoveries of the day continued to be his chief contribution and one which, along with the great success of the first volume of his translation [*sic*] of Hippocrates, pub-

- lished towards the end of 1838, made him a natural candidate to the learned societies of the time. »
17. C. A. SAINTE-BEUVE, *op. cit.* supra n. 2, p. 28 sq.
  18. É. LITTRE, *op. cit.* supra n. 12, t. III, p. XLV.
  19. Il s'agit du *Parisinus gr.* 2141, manuscrit récent du xv<sup>e</sup>; voir par exemple A. RIVIER, *Recherches sur la tradition manuscrite du traité hippocratique « De morbo sacro »*, Berne, 1962, p. 150-152.
  20. Au c. 20 de l'*Ancienne médecine* (Littre, t. I, p. 620-621), la vulgate disait (trad. Gardeil) : « Je veux dire quelque chose de certains sophistes, du nombre desquels sont même des médecins, qui prétendent que, pour bien connaître la médecine, il faudrait savoir auparavant ce que c'est que l'homme dans sa nature; comment il a d'abord été créé et formé. » Voici le même passage dans la traduction de Littre : « Quelques-uns disent, sophistes et médecins, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine sans savoir ce qu'est l'homme, "et que celui qui veut pratiquer avec habileté l'art de guérir, doit posséder cette connaissance. Mais leurs discours ont la direction philosophique des livres d'Empédocle et des autres qui ont écrit sur la nature humaine, et exposé dans le principe ce qu'est l'homme", comment il a été formé d'abord, et d'où provient sa composition primordiale. » Le passage que j'ai mis entre guillemets anglais n'est donné que par le manuscrit ancien 2253 qui n'avait pas été collationné avant Littre. Littre a du reste souligné en note (t. I, p. 620, n. 12) l'importance de la leçon de ce manuscrit : « La citation d'Empédocle par Hippocrate n'est point une circonstance à dédaigner dans l'histoire littéraire et médicale. »
  21. Voir la longue note d'É. LITTRE, *op. cit.* supra n. 12, t. II, p. 16-18 (n. 4 de la p. 16). Voici la fin de cette note : « Ces vieilles traductions latines méritent, plus qu'on ne le croit, d'être consultées; l'une m'a rendu le *Traité des semaines*, et a jeté une lumière inattendue sur la *Collection hippocratique* telle que les copistes postérieurs nous l'avaient faite; celle-ci nous montre la véritable place d'un morceau, place que des hommes fort habiles n'avaient pu trouver à l'aide de simples conjectures. »
  22. Bien que la traduction latine du traité des *Semaines* n'ait été publiée que dans le tome VIII (1853, p. 616-673), Littre avait découvert le manuscrit latin et démontré son authenticité et sa relation avec les autres traités hippocratiques dès son Introduction (tome I, p. 384-410). En revanche, la découverte du fragment grec des *Semaines* dans le *Parisinus gr.* 2142 est postérieure à son édition de 1853 (voir tome IX, p. 431). C'est la preuve que Littre continuait à consulter les manuscrits même dans les dernières années, et à y faire des découvertes.
  23. F. Z. ERMERINS, *Hippocratis et aliorum medicorum veterum reliquiae*, Trajecti ad Rhenum, I, 1859; II, 1862; III, 1864.
  24. C. DAREMBERG, C. BUSSEMAKER, *Œuvres d'Oribase*, Paris, 1851, I.

25. On complètera avec la critique portée incidemment par LITTRE (tome III, p. XLV, n. 1) contre « ce style latin des érudits, excellent sans doute, mais parfois un peu provoquant ».
26. J'ai consulté la traduction de J.-B. Gardeil dans *Œuvres d'Hippocrate traduites en français sur le texte grec d'après l'édition de Foës par J.-B. Gardeil et de Coray*, Paris, 1855, t. I et II.
27. *Op. cit.* supra n. 24; voir aussi C. DAREMBERG, *Œuvres choisies d'Hippocrate*, Paris, Labé, 2<sup>e</sup> éd. 1855, p. IV : « Toutes les fois que j'ai réformé ma première traduction d'après celle de M. Littré ou d'après son texte, je l'ai indiqué dans les notes; toutes les fois aussi que je me suis écarté de ce guide si éminent et si sûr, j'ai exposé les raisons qui m'ont fait adopter un texte ou un sens nouveaux. »
28. J.-E. PETREQUIN, *Chirurgie d'Hippocrate*, Paris, 1877, t. I, p. 152 sq.
29. *Op. cit.* supra n. 23. Ermerins a repris pour l'essentiel le travail de collation de Littré. Il y ajoute toutefois des leçons du manuscrit ancien de Venise qu'il doit à Cobet. Mais il n'a pas eu la même lucidité que Littré pour juger de la valeur relative des manuscrits. Alors que Littré, dès son premier volume, avait fait ressortir à juste titre la valeur du manuscrit ancien *Parisinus gr. 2253 A* jusqu'alors inconnu (voir tome I, p. 570, *nota*), Ermerins, par une réaction excessive, marque sa défiance à l'égard de ce manuscrit (tome II, *Prolegomena*, p. LIV : « Cod. A omnino novam recensionem textus refert, qua quidem carere non potes, si libellum intellegere velis, sed cui tamen non valde magnam fidem habeo »). Par ailleurs, Ermerins a une propension trop marquée à corriger le texte des manuscrits. Malgré ses défauts, cette édition d'Ermerins est actuellement quelque peu réhabilitée par les philologues, car elle renferme quelques bonnes conjectures.
30. *Œuvres d'Hippocrate*, trad. par J.-B. GARDEIL, Préface du traducteur, p. 1.
31. Sur les manuscrits anciens de la *Collection hippocratique*, voir J. IRIGOIN, « Tradition manuscrite et histoire du texte. Quelques problèmes relatifs à la *Collection hippocratique* », dans *La Collection hippocratique et son rôle dans l'histoire de la médecine* (Colloque de Strasbourg, 1972), Leiden, Brill, 1975, p. 3-18. Le manuscrit de Venise est le *Marcianus gr. 269* (coll. 533), X<sup>e</sup> siècle. Celui de Rome est le *Vaticanus gr. 276*, XII<sup>e</sup> siècle, et celui de Florence le *Laurentianus 74, 7*, X<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit de Vienne est le *Vindobonensis med. gr. 4*, XI<sup>e</sup> siècle. L'édition de S. MACK, *Hippocratis opera omnia*, 2 vol. in-f<sup>o</sup>, a paru à Vienne en 1743. Littré a pu constater lui-même que la collation du manuscrit de Venise par Mack était « très défectueuse » (t. X, p. LXVI), grâce à une nouvelle collation partielle fournie par Charles Daremberg. L'optimisme de Littré est exagéré lorsqu'il affirme dans sa conclusion (t. X, p. LV) que l'on a dans son édition « les variantes de la plupart des manuscrits et le fondement de toutes les révisions qu'on entreprendra du texte hippocratique ».

32. Il existe bien un essai de classement des manuscrits en quatre familles dans son tome I, p. 537 sq. Mais ce classement n'est que partiellement fondé (les manuscrits de la première famille 2254 et 2255 dérivent, comme ceux de la troisième famille, du manuscrit ancien de Venise dont Littré n'a pas eu la collation); de plus il est incomplet (les manuscrits ne sont pas classés à l'intérieur de la troisième famille; il s'agit des manuscrits 2140, 2141, 2143, 2144 et 2145); enfin, ce classement n'a aucune incidence sur l'établissement du texte, puisque Littré met les variantes de tous les manuscrits sur le même plan dans son apparat critique. Même à la fin de son œuvre, Littré n'a pas une idée plus claire du classement des manuscrits; car lorsqu'il cite, dans une notice supplémentaire sur les manuscrits due à Charles Daremberg, le manuscrit ancien de Venise (t. X, p. LXIII), ce manuscrit est rangé dans la famille du *Parisinus gr.* 2253, c'est-à-dire dans la quatrième famille, alors qu'il est en fait le prototype de la première et de la troisième famille.
33. É. LITTRÉ, *op. cit.* supra n. 12, t. I, p. 552.
34. J. ILBERG, « Zur Ueberlieferung des hippokratischen Corpus », *Rheinisches Museum für Philologie*, N. F. 42, 1887, p. 436-461. H. DIELS, « Die Handschriften der antiken Aerzte », *Abhandlungen der königl. preussischen Akademie der Wissenschaften. Philos.-hist. Klasse*, 1905, III, p. 1-158 et 1906, I, p. 1-115; voir aussi des compléments, *ibid.*, 1907, II.
35. L'édition Teubner est due à H. KUEHLEWEIN (*Hippocratis opera... omnia*) dont deux tomes seulement ont paru (1894 et 1902); elle utilise le classement des manuscrits fait par J. Ilberg et constitue la première édition critique fondée sur les manuscrits anciens. Sur les autres éditions critiques parues de 1902 à 1972, voir H. LEITNER, *Bibliography to the Ancient Medical Authors*, Bern, Stuttgart, Vienna, H. Huber, 1973, p. 40-52. Pour les éditions postérieures, consulter la bibliographie de l'*Année philologique*.
36. Cette concordance sera prochainement publiée.
37. La réimpression a été faite par les soins de Adolf M. Hakkert, Amsterdam.
38. A. REY, *Littré. L'humaniste et les mots*, N.R.F., Gallimard, 1970, p. 220.

---

Source : *Actes du colloque. Émile Littré 1801-1881*, Paris, 7-9 octobre 1981, Centre national de synthèse. Actes constituant un numéro spécial de la *Revue de Synthèse*, Paris, Albin Michel, 1983, p. 160-511.